



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Frigate Life Extension (FELEX) Project / Bureau de projet
de prolongation de la vie des frégates (BP FELEX)

455 Blvd de la Carriere

Gatineau

Quebec

K1A 0K2

Title - Sujet DPRE - Soutien en Service LM2500	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-183029/A	Date 2018-11-08
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-183029	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$FX-008-27053
File No. - N° de dossier 008fx.W8482-183029	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-12-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fortin, Marie-Andrée	Buyer Id - Id de l'acheteur 008fx
Telephone No. - N° de téléphone (819) 939-3234 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de Réponses pour l'Évaluation (DRPE)

Soutien en service pour les systèmes de turbines à gaz LM2500 des navires de la classe *Halifax*

1. Introduction

1.1 Le ministère de la Défense nationale (MDN) requiert le maintien de ses moteurs de turbine à gaz LM2500 du système de propulsion à bord des navires de classe *Halifax*, incluant les générateurs de gaz chaud, les turbines de puissance, les enceintes, l'arbre d'accouplement haute vitesse, l'assemblage de conditionnement et d'emmagasinage d'huile ainsi que le soutien des systèmes auxiliaires du LM2500. Ces services sont requis pour l'espérance de vie des frégates qui est actuellement estimée à un minimum de 20 ans.

1.2 Cette phase de demande de réponses pour l'évaluation (DRPE) qualifiera les fournisseurs potentiels qui démontreront leur capacité et leur expérience requise pour fournir au MDN une solution pour ses besoins de soutien en service pour les turbines à gaz LM2500.

1.3 Les fournisseurs qualifiés en vertu de la DRPE réviseront l'ébauche de la documentation relative à la Demande de Propositions (DP) au moyen d'une série de séances de révisions avec le Canada. La phase de Révisions et d'Affinement des Exigences (RAE) fournira aux fournisseurs qualifiés la possibilité de fournir des commentaires et d'obtenir une compréhension claire des exigences commerciales et techniques; Cela permettra aux fournisseurs qualifiés d'être en mesure de préparer des réponses éclairées à la DP. La DP résultante sera subséquentement émise directement et uniquement aux fournisseurs qualifiés, afin de solliciter leurs soumissions.

1.4 Ci-dessous sont les phases prévues du processus d'appel d'offre pour le besoin:

- a) **Demande de Réponses pour l'Évaluation (DRPÉ)** : Phase de qualification
- b) **Révision et Affinement des Exigences (RAE)**: Seuls les fournisseurs qualifiés en vertu du DRPE seront autorisés à participer au processus RAE. Il est prévu que les fournisseurs qualifiés du DRPE participant au processus de RAE seront sollicités pour réviser les documents préliminaires de la DP, fournir des commentaires par voie électronique et assister à des réunions individuelles et / ou en groupe de travail afin de discuter de questions spécifiques concernant le contenu des documents préliminaires de la DP.
- c) **Demande de Propositions Anticipée (DP)**: Seuls les fournisseurs qualifiés seront autorisés à présenter une soumission.

1.5 Comme la présente DRPE n'est pas une demande de propositions, les fournisseurs qualifiés pourront choisir de ne pas répondre à la demande de soumissions subséquente. La DRPE et tout instrument de demande de soumissions subséquent pourraient également être annulés à tout moment conformément au document 2003 (2016-04-04), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels.

1.6 Toutes les instructions, les clauses et les conditions indiquées dans la présente DRPE identifiées par un numéro, une date et un titre peuvent être retrouvées dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

1.7 Aucun paiement ne sera effectué pour les coûts engagés dans la préparation, la soumission, l'évaluation et la participation à toute partie de ce processus d'approvisionnement. Les coûts associés à

la préparation, à la soumission, à l'évaluation et à la participation à ce processus d'approvisionnement qui sont engagés par le fournisseur sont la seule responsabilité de ce dernier.

2. Contexte

2.1 Chacun des douze frégates de la classe HALIFAX du Canada, mis en service entre 1992 et 1996, sont équipés de deux systèmes de turbine à gaz GE LM2500 qui sont maintenus sous un contrat de soutien en service depuis 2001.

2.2 Il est prévu que les travaux décrits dans la DP comprendront le soutien en service pour les turbines à gaz LM2500 existantes (incluant les pièces de rechange) de l'entretien continu de premier niveau jusqu'à la remise à neuf, la maintenance et la mise en entrepôt de l'inventaire des pièces de rechange ainsi que la disponibilité en tout temps de représentants de services techniques pour le service de soutien durant les opérations militaires.

3. Confidentialité

3.1 Les fournisseurs sont avisés que tous renseignements fournis au Canada, en réponse à cette DRPE, peuvent être utilisés par le Canada dans le développement d'une DP concurrentielle ultérieure. Par conséquent, les fournisseurs répondant à cette DRPE et participant à la phase RAE suivante devraient identifier toute information soumise devant être considérée comme confidentielle par l'entreprise ou contenant des renseignements exclusifs.

4. Exigences relatives à la sécurité

4.1 La liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) anticipée, aura une exigence de sécurité de niveau secret afin de faciliter le travail sur les navires et l'accès au chantier naval. La LVERS sera émise avec la DP.

5. Lois, Accords Commerciaux et Politiques Gouvernementales

5.1 À titre d'information, ci-après suit une liste de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur une demande de soumissions subséquente :

- a) Le présent besoin n'est pas assujéti aux accords commerciaux puisque l'exception relative à la sécurité nationale a été invoquée;
- b) Ententes sur les Revendications Territoriales Globales (ERTG) (s'il y a lieu) : Les dispositions des ERTG ne s'appliqueront pas à ce besoin, à moins que le travail ne soit effectué dans une zone de revendication ou que des biens y soient livrés;
- c) Retombées Industrielles et Technologiques et Proposition de Valeur (RIT/PV):
La politique des RIT incluant la PV, s'appliquera au présent processus d'approvisionnement. Cette politique est administrée par Innovation, Sciences et Développement Économique Canada (ISDEC), en collaboration avec les Organismes de Développement Régional. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Politique des RTI visitez le site <http://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/accueil>;
- d) Programme des Marchandises Contrôlées (PMC):
Cet approvisionnement sera assujéti au PMC Pour de plus amples renseignements sur le PMC consultez le site <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/dmc-cgd/index-fra.html>;

- e) Programme de Contrats Fédéraux pour l'Équité en Matière d'Emploi (PCF) (s'il y a lieu) : Le Programme de Contrats Fédéraux pour l'Équité en Matière d'Emploi s'appliquera à cet approvisionnement. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, consultez le site <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/annexe/5/1>; et
- f) Surveillant de l'Équité:
Le Surveillant de l'Équité agira à titre de mécanisme de surveillance officiel afin d'attester de manière indépendante sur l'équité du processus de sélection du fournisseur du soutien en service.

6. Échéancier Estimatif du Projet

- Demande de Réponses pour l'Évaluation Nov 2018
- Révision et Affinement des Exigences, Activités d'Engagement de l'Industrie, Révision de l'Ébauche de la Demande de Proposition (DP) Jan-Déc 2019
- Émission de la Demande de Proposition Jan 2020
- Attribution du Contrat Juin 2020

7. Critères de Qualification

7.1 Pour être pré-qualifié en vertu de cette DRPE:

- a. Les fournisseurs doivent détenir une licence du Fabricant d'Équipement d'Origine (FEO) pour effectuer des travaux sur les turbines à gaz marine LM2500, y compris l'entretien préventif périodique à bord pour compléter le démontage de l'assemblage et la remise à neuf (rabout);
- b. Les fournisseurs doivent détenir une expérience récente (acquise dans les 5 dernières années) à fournir un service de soutien mondial et de maintenance pour les turbines à gaz marine LM2500 qui sont présentement en service.
- c. Les fournisseurs doivent provenir d'un pays membre de l'OTAN ou faire partie des pays alliés à ce dernier; et
- d. Les fournisseurs doivent s'engager à respecter l'application des exigences relatives aux Retombées Industrielles et Technologiques.

8. Processus d'Évaluation DRPE

8.1 Aux fins de l'évaluation des critères de pré-sélection indiqués ci-haut, les fournisseurs doivent fournir les informations suivantes:

- a. Une lettre du FEO ou une copie de la Licence autorisant le fournisseur à effectuer des travaux sur les turbine à gaz LM2500 d'application marine incluant l'entretien préventif périodique à bord pour compléter le démontage de l'assemblage et la remise à neuf (rabout);
- b. Une description des services rendus à un client existant sur des LM2500, incluant un service offert sur au moins deux continents différents. Le rapport doit inclure: Le nom du ou des client(s), une description du besoin ou des tâches effectuées, le lieu où les services ont été rendus, la durée et la valeur monétaire du contrat;
- c. Détails de la structure de la société, y compris tous les niveaux jusqu'à la société mère; et
- d. En soumettant les informations pour la pré-qualification, le fournisseur certifie son engagement à respecter l'application des exigences relatives aux retombées Industrielles et Technologiques.

8.2 Demandes de précisions : Suite à l'évaluation des soumissions en réponse à la DREP, le Canada pourra demander des précisions aux réponses n'ayant pas satisfait les critères de qualification énumérés ci-haut. Lorsque des précisions sont demandées, des conditions s'appliqueront lorsque la soumission n'inclue pas des informations obligatoires clés tel que; l'omission d'un certificat ou les liens de la structure d'entreprise de l'organisation. Les fournisseurs disposeront d'un délai de deux (2) jours ouvrables pour fournir au Canada les renseignements demandés à partir de la date indiquée sur le courriel envoyé par l'autorité contractante au fournisseur. Si cette échéance n'est pas respectée, la réponse sera déclarée non conforme. Une fois que les demandes de clarification ont été satisfaites ou que les délais de clarification seront écoulés, l'évaluation sera terminée. Pour compléter l'évaluation, toutes les informations soumises, y compris les informations recueillies au cours du processus de clarification, seront évaluées comme étant conformes ou non conformes en vertu des critères énumérés à l'article 7 ci-dessus.

8.3 Les références des clients et tous autres renseignements fournis par les fournisseurs sont sujets à vérification par le Canada pendant la période d'évaluation et après la qualification. L'autorité contractante aura le droit de demander des informations supplémentaires pour valider les références et les informations avant de qualifier un fournisseur. La réponse sera déclarée non recevable si les références ou autres informations fournies par le fournisseur sont fausses. Le défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante pour des informations supplémentaires rendra également la réponse du fournisseur non recevable.

8.4 Les fournisseurs seront informés des résultats de l'évaluation à la fin de celle-ci. Les fournisseurs jugés non conformes se verront offrir un compte rendu. Les fournisseurs jugés non conformes ne seront pas invités à continuer dans le processus RAE et ne recevront pas la DP. Cette DP ne sera pas rendue publique et aucun autre fournisseur ne sera accepté dans le processus après la date de clôture de cette DRPE.

9. Soumission des réponses à la DRPE

9.1 Les fournisseurs doivent soumettre trois (3) copies papier des informations requises à l'unité de réception des soumissions à l'adresse et au plus tard à la date de clôture qui sont indiqués à la première page de la présente DRPE

10. Équipe d'Évaluation

10.1 Une équipe d'évaluation composée de représentants du MDN, d'ISDEC et de SPAC évaluera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou de faire appel à des ressources gouvernementales, s'il le juge nécessaire pour évaluer les réponses.

11. Comptes Rendus

11.1 Les fournisseurs peuvent demander un compte rendu des résultats de la DRPE. Ils devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats de la DRPE. Le compte rendu peut être effectué par écrit, par téléphone ou en personne.

12. Langue privilégiée pour les communications à venir

12.1 Les fournisseurs sont prié d'indiquer sur le **Formulaire 1 – Formulaire de présentation** laquelle des deux langues officielles du Canada ils souhaitent utiliser lors des futures activités d'engagement avec l'industrie.

N° de l'invitation - Solicitation No.

W8482-183029

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W8482-183029

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

008fx.W8482-183029

Id de l'acheteur - Buyer ID

008fx

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

13. Demandes de renseignements

13.1 Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante, à l'adresse électronique indiquée ci-dessous, au moins sept jours ouvrables avant la date de clôture de la DRPE. Les demandes de renseignements reçues après ce délai pourraient demeurer sans réponse.

Marie-Andrée Fortin

Chef d'Équipe Approvisionnement

Services Public et Approvisionnement Canada

Direction Générale de l'Approvisionnement

marie-andree.fortin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

La communication peut être effectuée dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit en anglais ou en français.

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W8482-183029

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W8482-183029

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

008fx.W8482-183029

Id de l'acheteur - Buyer ID

008fx

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Appendice 1 - Acronymes

DP Demande de Proposition

DRPE Demande de Réponses pour l'Évaluation

ERTG Ententes de Revendications Territoriales Globales

EDV Espérance de Vie

FEO Fabricant d'Équipement d'Origine

ISDEC Innovations Sciences et Développement Économique Canada

LVERS Liste de Vérification des Exigences Relatives à la Sécurité

MDN Ministère de la Défense Nationale

PCF Programme des Contractants Fédéraux

PMC Programme des Marchandises Contrôlées

RD Représentant Détachés

RIT Retombées Industrielles et Technologiques

RAE Révision et Affinement des Exigences

SPAC Services Public et Approvisionnement Canada

SES Soutien en Service

TG Turbines à Gaz

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W8482-183029

N° de la modif - Amd. No.

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W8482-183029

File No. - N° du dossier

008fx.W8482-183029

Id de l'acheteur - Buyer ID

008fx

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

FORMULAIRE 1 : FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA RÉPONSE À LA DRPÉ

N°	Réponse
Dénomination sociale complète du fournisseur	
(a)	
Numéro d'entreprise – approvisionnement du fournisseur	
(b)	
Représentant autorisé du fournisseur aux fins d'évaluation (p. ex., pour des précisions)	
(c)	Nom :
	Titre :
	Adresse :
	N° de téléphone :
	Courriel :
Langues officielles	
Langue officielle du Canada utilisée par le fournisseur pour communiquer avec le Canada durant le processus d'IQ et pour les futures activités de consultation avec l'industrie – indiquez « Français » ou « Anglais »	
(d)	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français
Exigences relatives à la présentation de l'IQ	
En apposant ma signature ci-dessous, je confirme, au nom du fournisseur, que j'ai lu l'IQ en entier, y compris les documents qui y sont incorporés par renvoi, et j'atteste que :	
1. Le fournisseur considère qu'il a les compétences nécessaires pour répondre aux exigences obligatoires décrites dans l'IQ; et	
2. Tous les renseignements fournis dans la présente réponse sont complets, véridiques et exacts.	
Signature du représentant autorisé du fournisseur	
(e)	Nom :
	Adresse :
	Courriel :
	Signature du représentant autorisé du répondant

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W8482-183029

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W8482-183029

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

008fx.W8482-183029

Id de l'acheteur - Buyer ID

008fx

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

N°	Réponse
	N° de téléphone :
	Date :